



Règlement intérieur.
« Les Peintres dans La rue »
A Saint Victor La Coste - 7 juillet 2024

**Inscription à nous retourner impérativement avant :
le mardi 30 avril dernier délai.**

Article 1

Le collectif Mozaik'arts organise au village de St Victor La Coste dans le Gard, Sa 1er biennale de peinture en plein air : « Les Peintres dans la rue ».

Cet évènement s'adresse à tous les artistes peintres professionnels ou amateurs ; enfant à partir de 10 ans sous responsabilité de leur parent.

Les œuvres présentées doivent être originales et **réalisées sur place** dans un lieu public et dans le périmètre de la commune (plan joint) et s'inspirer des lieux et du patrimoine architectural du village.

Toutes les techniques de peinture, format et support sont autorisés pour peu qu'ils soient légers de faible épaisseur et facile à transporter.

Les œuvres présentées au concours **ne seront pas signées** de leur auteur sous peine de non éligibilité.

**Formats autorisés : maximum toile n°25 format français ;
carré maximum 70x70.**

L'organisation ne fournit aucun matériel.

Les inscriptions se font le matin, accueil sur le parvis de la mairie de **8h et jusqu'à 10h30.**

Les artistes doivent s'y présenter pour **faire estampiller leur support vierge par le collectif.**

Le **retour des œuvres** pour exposition et délibération du jury est fixé à **18h** ; elles seront exposées dans la salle municipale **Jacqueline Pagnol pour délibération du jury. Aucune œuvre ne sera décrochée avant la fin de la remise des Prix.**

Article 2

Un jury : indépendant composé d'artistes, de représentants des collectivités locales, du secteur des arts et de communication du tissu de Bagnols-sur-Cèze se réunira et notera les œuvres présentées en fonction de différents critères techniques et artistiques.

La décision du jury est souveraine et ne peut faire l'objet d'un recours quelconque.

La proclamation des résultats se fera à partir de 19h en présence du public ; la remise des prix suivra ; 4 prix seront attribués dans 5 catégories : Peinture à l'huile acrylique ; aquarelle ; dessin pastel ; prix jeunesse ; prix du public.

Article 3

Le collectif Mozaik'Arts **décline toute responsabilité** de quelle que nature qu'elle soit : pertes, vols, incendie, dégâts, causé aux œuvres ou à un tiers **durant toute la période du concours.**

Chaque artiste est responsable de son matériel **une assurance responsabilité civile** ou professionnelle valide à la date de l'évènement lui sera demandée à titre personnel.

Article 4

L'inscription au concours de peinture **est de 15€** à envoyer à l'adresse postale : **M Marc DAUCHET 19, rue de La Roquette 30290 St Victor La Coste.** Possibilité de s'inscrire le jour même **sous réserve de place disponible.**

Elle correspond à l'adhésion au collectif pour le temps de l'évènement, au frais de dossier et à la communication faite sur nos différents réseaux culturels.

En cas de mauvais temps : **l'évènement est annulé en cas d'intempéries** ; la somme versée ne pourra être rendue.

Article 5

Droit à l'image : les participants cèdent au collectif Mozaik'Arts les droits de reproduction et diffusion des œuvres primées ainsi que des photos et vidéos prises pendant la manifestation.

L'utilisation gratuite de ce droit à l'image servira exclusivement à la promotion de l'évènement.

Article 6

Renonciation à recours : Tout participant au concours de peinture déclare se soumettre au présent règlement par le seul fait de son inscription et s'interdit expressément tout recours envers Le Collectif Mozaik'Arts et les organisateurs à quelque titre que ce soit.

Tout manquement à l'un des points du présent règlement peut entraîner l'exclusion de l'artiste pour cet évènement.

L'inscription implique l'adhésion pleine et entière aux 6 points du présent règlement.

Les membres du collectif.

Nom et Prénom (nom d'artiste) :

Mention manuscrite « lu et approuvé » :

Fait à :

Date :

Signature :

Pour tout renseignements : mozaikarts@orange.fr ou 06 75 79 15 46.

BULLETIN D'INSCRIPTION

A Saint Victor La Coste le dimanche 7 juillet 2024

La participation au concours entraine de droit l'acceptation du règlement

Nom et Prénom :

Discipline artistique :

Téléphone :

E-mail :

Adresse postale :

Siret ou MDA s'il y a :

Site ou réseau :

Bulletin à nous retourner avant le mardi 30 avril dernier délai.

Par courriel : mozaikarts@orange.fr